



Syndicat National des Personnels  
de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
**SECTION SEINE MARITIME /EURE**  
**Mail :snpespjfsu76.27@gmail.com**

## Lettre ouverte,

Monsieur le Garde des Sceaux,

Vous êtes venus à DIEPPE et à ROUEN ce lundi 12 mai pour y rencontrer le personnel du Tribunal Judiciaire et les membres du Conseil de l'Ordre, et vous avez bien fait : les sujets sont nombreux et d'importance.

Vous avez évoqué l'extension future du Tribunal Judiciaire de DIEPPE et là encore vous avez eu raison, la situation actuelle n'est plus tenable, et le manque d'espace devient problématique, au détriment des justiciables et des professionnels.

Mais, alors que la Protection Judiciaire de la Jeunesse traverse une crise sans commune mesure, vous n'avez pas jugé bon de venir à la rencontre des équipes éducatives qui auraient pu exprimer leurs difficultés et leur désarroi face aux bouleversements que vit la PJJ et aux manques de moyens.

Sur le sujet de l'extension du Tribunal Judiciaire de DIEPPE, nous aurions pu vous faire part de nos difficultés dans le cadre des déferrements, avec l'absence d'un bureau dédié qui nous oblige à rédiger les RRSE à la main sur un coin de table, ou de l'absence totale de confidentialité lors de nos entretiens éducatifs avec les jeunes présentés. Nous aurions pu évoquer l'absence de cloisonnement entre le couloir du Tribunal pour Enfants et les geôles, impactant de jeunes enfants suivis en assistance éducative, confrontés à des personnes amenées menottées au tribunal avec les forces de l'ordre, scènes évidemment délétères et angoissantes pour des enfants fragiles qui devraient au contraire se sentir protégés au sein d'un Tribunal pour Enfants.

Sur le sujet bâtiementaire, nous aurions pu vous faire part des difficultés rencontrées par l'UEMO de DIEPPE. Le service a intégré une maison de l'État en 2017, sous la responsabilité de la sous-préfecture, soit le Ministère de l'Intérieur. Nous ne pouvons que constater le manque de considération pour notre administration au regard de l'organisation actuelle de l'espace, complètement inadapté, ainsi que des perspectives à venir dans le cadre d'un projet de rénovation de l'ensemble de l'établissement. Il est en effet prévu de nous faire cohabiter avec le SPIP ainsi qu'une perte de superficie, alors que nous manquons déjà d'espace et devons régulièrement faire appel à nos partenaires pour mener à bien nos missions.

Nous aurions abordé le sujet de l'UEHC de ROUEN qui, fermé pour des raisons de sécurité depuis mai 2023 en raison d'un manque d'entretien de la bâtie, est devenue aujourd'hui insalubre. Depuis cette date, l'équipe a été désagrégée et éparsillée dans les différents services du territoire, mettant à mal des professionnels reconnus, qui se

retrouvent dans l'incompréhension et l'insécurité quant à l'avenir de leur équipe. Le sujet du relogement et de son financement fait l'objet de tergiversations au gré de solutions incongrues et de problèmes de budget. Toujours est-il que le territoire 27-76 est amputé d'une structure d'hébergement de 12 places au détriment des jeunes du ressort.

Nous aurions également pu aborder la situation, toute aussi fragile, du bâtiment des UEMOs ROUEN Nord et Sud, actuellement à l'abandon malgré des travaux de rénovation énergétique coûteux.

Nous aurions pu vous faire part de nos manques de moyens matériels, du manque de véhicules adaptés et des manques de budgets pour les prises en charges des jeunes suivis.

Nous aurions pu vous faire part de la situation RH catastrophique, la probabilité de voir des postes non-remplacés, de la précarité de nos collègues contractuels qui peuvent, du jour au lendemain, voir leur contrat annulé, comme cela a été le cas l'été 2024 pour 500 d'entre eux.

Nous aurions pu vous faire part du manque de places dans des structures éducatives et du manque de solutions pour les jeunes les plus en difficultés, qui ont besoin de soutien éducatif, sanitaire, psychologique ou d'insertion. Nous aurions abordé nos réalités de terrain, et particulièrement la recrudescence des suivis de très jeunes adolescentes, aux parcours traumatisques, trop souvent marqué par l'emprise de réseau de prostitution et de violences sexuelles. Vous auriez constaté au travers de nos échanges, à quel point notre institution est démunie sur ce point, qu'elle n'est pas équipée, et qu'il y a un réel travail à mener sur le plan de la mixité. Résultat, ces jeunes filles sont incarcérées ou placées en CEF, faute de structures.

Nous aurions pu vous faire part de notre incrédulité et nos inquiétudes quant à la loi ATTAL, et ses conséquences catastrophiques pour les jeunes qui ont le plus besoin de soutien et d'accompagnement. Nous aurions pu vous démontrer que la justice des mineurs n'est pas laxiste au regard du nombre record d'enfants incarcérés, et du nombre d'enfants placés en Centre Éducatif Fermé, qui, pour rappel, reste un lieu privatif de libertés. Rappelons qu'une étude du service recherche de l'ENPJJ qui démontre les limites de ce dispositif a été enterrée par votre ministère et la DPJJ. Par ailleurs, notre organisation syndicale dénonce régulièrement des dysfonctionnements grave dans ces établissements.

Nous aurions pu vous démontrer qu'instaurer la comparution immédiate pour des mineurs, ou qu'annuler l'excuse de minorité pour soi-disant rétablir l'autorité est inutile et fait fi de la dimension éducative, seul levier profitable à une sortie de la délinquance. Nous aurions pu vous rappeler l'essence de notre mission qui est l'accompagnement des jeunes en difficultés et de leur famille, par le biais d'un suivi éducatif construit, réfléchi, et qui doit être nécessairement accompagné de moyens et de temps.

La PJJ qui est au centre de la politique pénale des mineurs, est en déshérence et en manque certain de moyens. Aucune loi, aussi coercitive soit elle, ne pourra remplacer les indispensables moyens dont elle a besoin pour accompagner, soutenir, étayer, des jeunes qui en ont plus que besoin. Alors que le législateur vient de voter une loi répressive inédite, que les coupes budgétaires se succèdent et les moyens nous manquent.

Nous regrettons que vous n'ayez pas pris le temps de rencontrer les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui font partie, eux aussi du Ministère de la Justice.

